

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Date de préparation 27-janv.-2010 Date de révision 02-mai-2025 Numéro de révision 14

# Rubrique 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

#### 1.1. Identificateur de produit

Catégorie de produit

Description du produit: <u>Dichlorométhane</u>

Cat No. : D/1850/08; D/1850/15; D/1850/17; D/1850/21; D/1850/25; D/1850/25S; D/1850/27;

D/1850/27SS; D/1850/DH25; D/1850/MC15; D/1850/PB17; D/1850/PC21; D/1850/21RSS;

D/1850/24RSS; D/1850/25RSS; D/1850/34RSS; D/1850/27RSS; D/1850/21S

Synonymes Dichloromethane; DCM

 Numéro d'index
 602-004-00-3

 Numéro CAS
 75-09-2

 N° CE
 200-838-9

 Formule moléculaire
 C H2 Cl2

Numéro d'enregistrement REACH 01-2119480404-41

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisation recommandée** Substances chimiques de laboratoire.

Secteur d'utilisation SU3 - Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en

préparations sur sites industriels

SU5 - Fabrication de textiles, cuir, fourrure

SU8 - Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les

produits pétroliers)

SU9 - Fabrication de substances chimiques fines

SU10 - Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement (sauf alliages) SU22 - Utilisations professionnelles : Domaine public (administration, éducation, spectacle,

services, artisans)

SU24 - Recherche et développement scientifique PC21 - Substances chimiques de laboratoire

Catégories de processus PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire

voir la SECTION 16 pour une liste complète des utilisations pour lesquelles un scénario

d'exposition est fourni en annexe

Catégorie de rejet dansERC1 - Fabrication de substancesl'environnementERC2 - Formulation de préparations

ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des

produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles

ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes

ouverts

Utilisations déconseillées SU21 - Utilisations par des consommateurs : Ménages privés (= grand public =

consommateurs)

Annexe XVII de REACH Restriction - voir la SECTION 15

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Dichlorométhane Date de révision 02-mai-2025

Société

Entité de l'UE / nom commercial

Thermo Fisher Scientific Janssen Pharmaceuticalaan 3a

2440 Geel, Belgium

Entité britannique / nom commercial

Fisher Scientific UK

Bishop Meadow Road, Loughborough, Leicestershire LE11 5RG, United Kingdom

**Distributeur suisse -** Fisher Scientific AG Neuhofstrasse 11. CH 4153 Reinach

Tél: +41 (0) 56 618 41 11

 $e\hbox{-mail - infoch@thermofisher.com}$ 

Adresse e-mail begel.sdsdesk@thermofisher.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Tel: +44 (0)1509 231166

numéro ORFILA (INRS): + 33 (0)1 45 42 59 59

24 heures sur 24 et 7 jours sur 7

Pour la Belgique numéro d'urgence 070 245 245. (24h/7j)

Chemtrec US: (800) 424-9300 Chemtrec EU: 001-703-527-3887

Pour les clients en Suisse :

Tox Info Suisse Numéro d'urgence : 145 (24h)

Tox Info Suisse: +41-44 251 51 51 (Numéro d'urgence depuis l'étranger)

Chemtrec (24h) Sans frais: 0800 564 402 Chemtrec Local: +41-43 508 20 11 (Zurich)

# **Rubrique 2: IDENTIFICATION DES DANGERS**

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### CLP classification - Règlement (CE) n ° 1272/2008

# **Dangers physiques**

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

#### Dangers pour la santé

Corrosion/irritation cutanée
Lésions oculaires graves/irritation oculaire
Cancérogénicité
Catégorie 2 (H315)
Catégorie 2 (H319)
Catégorie 2 (H351)
Organe cible spécifique en cas de toxicité - (une seule exposition)
Catégorie 3 (H336)

#### Dangers pour l'environnement

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Texte intégral des Mentions de danger; voir la section 16

Dichlorométhane

#### 2.2. Éléments d'étiquetage



#### Mention d'avertissement

#### Attention

#### Mentions de danger

H315 - Provoque une irritation cutanée

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges

H351 - Susceptible de provoquer le cancer

La vapeur a un effet narcotique et à concentration élevée entraîne l'inconscience qui peut être fatale

#### Conseils de prudence

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

P284 - Porter un équipement de protection respiratoire

P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon

P304 + P340 - EN CAS D'INHALATION : transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

P312 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

#### Supplémentaires Étiquetage à l'UE

Réservé à un usage industriel et aux professionnels agréés

#### 2.3. Autres dangers

De substance ne pas considérée comme persistante, ni bioaccumalable ni toxique (PBT) / très persistante ni très bioaccumulable (vPvB)

Provoque la formation de monoxyde de carbone dans le sang. Le monoxyde de carbone peut avoir des effets néfastes sur le système cardiovasculaire et le système nerveux central

Ne pas utiliser dans des zones sans ventilation adéquate.

La vapeur a un effet narcotique et à concentration élevée entraîne l'inconscience qui peut être fatale

Les vapeurs, plus denses que l'air, peuvent provoquer une suffocation en diminuant la quantité d'oxygène disponible pour la respiration

Se décompose en cas d'incendie en dégageant des gaz toxiques contenant du phosgène et de l'acide chlorhydrique, Monoxyde de carbone

Les récipients vides présentent un danger d'incendie et d'explosion. Ne pas découper, percer ou souder les récipients Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé

# **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

#### 3.1. Substances

Composant	Numéro CAS	N° CE	Pour cent en	CLP classification - Règlement (CE) n °
			poids	1272/2008
Dichlorométhane	75-09-2	EEC No. 200-838-9	>99.5	Skin Irrit. 2 (H315)
				Eye Irrit. 2 (H319)
				STOT SE 3 (H336)
				Carc. 2 (H351)

Date de révision 02-mai-2025

Dichlorométhane Date de révision 02-mai-2025

Remarque

Stabilised with Amylene (CAS 513-35-9)

Numéro d'enregistrement REACH 01-2119480404-41

Texte intégral des Mentions de danger; voir la section 16

#### **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

#### 4.1. Description des premiers secours

**Conseils généraux** Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Contact oculaire Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au

moins 15 minutes. Consulter un médecin.

Contact cutané Rincer immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation

cutanée persiste, consulter un médecin.

Ingestion Nettoyer la bouche à l'eau puis boire une grande quantité d'eau.

Inhalation Transporter la victime à l'air frais. En l'absence de respiration, pratiquer la respiration

artificielle. Consulter un médecin en cas de symptômes.

Protection individuelle du personnel Utiliser l'équipement de protection individuel requis. de premiers secours

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Difficultés respiratoires. L'inhalation de concentrations élevées en vapeurs peut entraîner des symptômes tels que céphalées, vertiges, fatigue, nausées et vomissements: Provoque une dépression du système nerveux central: Poursuite ou forte exposition parl'inhalation entraînera des effets anesthésiques. Cela peut entraîner une perte de conscienceet pourrait s'avérer fatal: Provoque la formation de monoxyde de carbone dans le sang. Le monoxyde de carbone peut avoir des effets néfastes sur le système cardiovasculaire et le système nerveux central

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes au médecin Ne jamais administrer d'adrénaline (épinéphrine) ou de stimulant cardiaque similaire à un

patient subissant des effets néfastes suite à l'exposition à ce produit, du fait de

l'augmentation du risque d'arythmie cardiaque. Traiter les symptômes. Les symptômes

peuvent se manifester à retardement.

#### **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

#### 5.1. Moyens d'extinction

#### Moyens d'extinction appropriés

Jet d'eau, dioxyde de carbone (CO2), agent chimique sec, mousse résistant aux alcools.

#### Moyens d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

Aucune information disponible.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants. Tenir le produit et le récipient vide à

FC11D4.0E0

# Dichlorométhane

l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

#### Produits dangereux résultant de la combustion

Monoxyde de carbone (CO), Dioxyde de carbone (CO2), Phosgène, Chlorure d'hydrogène gazeux.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Comme lors de tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome en mode de demande de pression, conforme aux normes MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et un équipement de protection intégral.

# Rubrique 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Mettre en place une ventilation adaptée. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Porter un équipement de protection respiratoire.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne doit pas être rejeté dans l'environnement.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Absorber avec une matière absorbante inerte. Conserver dans des récipients fermés adaptés à l'élimination. Ventiler la zone.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir mesures de protection sous chapitre 8 et 13.

# **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Porter un équipement de protection individuelle/un équipement de protection du visage. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Eviter l'ingestion et l'inhalation. Les vapeurs sont plus denses que l'air et peuvent se répandre le long des sols. Manipuler uniquement le produit en système fermé ou mettre en place une ventilation par aspiration adéquate. Réagit avec l'aluminium et ses alliages.

#### Mesures d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé. Ne pas entreposer dans des récipients en aluminium.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation en laboratoire

# RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

FSUD1850

Date de révision 02-mai-2025

Dichlorométhane

Date de révision 02-mai-2025

Espagne

Belaiaue

#### Limites d'exposition

Composant

Liste source (s): **Union Européenne** - Union Européenne - Directive (UE) 2019/1831 de la Commission du 24 octobre 2019 établissant une cinquième liste de valeurs limites indicatives d'exposition professionnelle en application de la directive 98/24/CE du Conseil et modifiant la directive 2000/39/CE de la Commission **Belgique** - Arrêté royal modifiant le titre 1 er relatif aux agents chimiques du livre VI du code du bien-être au travail, en ce qui concerne la liste de valeurs limites d'exposition aux agents chimiques et le titre 2ième relatif aux agents cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques du livre VI du code du bien-être au travail (1)Publié dans le Moniteur Belge le 8 decembre 2020 **France** - Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France. ED 984. Publié 2016 par l'INRS Institut National de Recherche et de Sécurité Hygiène et sécurité du travail. Révision/Mise à jour : décret 2016-344 du 23 mars 2016 et arrêté du 23 mars 2016. Publié Juillet 19, 2018. (http://www.inrs.fr/accueil/produits/mediatheque/doc/publications.html?refINRS=ED%20984)

CH - Le gouvernement suisse a établi une directive sur les valeurs limites pour les matériaux de travail qui est basée sur le règlement fédéral suisse « Ordonnance sur la prévention des accidents et des maladies professionnelles ». Cette directive est administrée, révisée périodiquement et appliquée par la SUVA (Caisse nationale suisse d'assurance contre les accidents).

France

Union européenne Le Royaume Uni

Composant	Omon caropcomic	Le Reyaume om	Tranoc	Deigique	Lopugno
Dichlorométhane	TWA: 353 mg/m <sup>3</sup> (8h)	STEL: 200 ppm 15 min	TWA / VME: 50 ppm (8	TWA: 50 ppm 8 uren	STEL / VLA-EC: 100
	TWA: 100 ppm (8h)	STEL: 706 mg/m <sup>3</sup> 15	heures). restrictive limit	TWA: 177 mg/m <sup>3</sup> 8 uren	ppm (15 minutos).
	STEL: 706 mg/m <sup>3</sup>	min	TWA / VME: 178 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 200 ppm 15	STEL / VLA-EC: 353
	(15min)	TWA: 353 mg/m <sup>3</sup> 8 hr	(8 heures). restrictive	minuten	mg/m³ (15 minutos).
	STEL: 200 ppm (15min)	TWA: 100 ppm 8 hr	limit	STEL: 706 mg/m <sup>3</sup> 15	TWA / VLA-ED: 50 ppm
	Skin	Skin	STEL / VLCT: 100 ppm.	minuten	(8 horas)
			restrictive limit	Huid	TWA / VLA-ED: 177
			STEL / VLCT: 356		mg/m³ (8 horas)
			mg/m <sup>3</sup> . restrictive limit		
			Peau		
Composant	Italie	Allemagne	Portugal	Les Pays-Bas	Finlande
Dichlorométhane	TWA: 175 mg/m <sup>3</sup> 8 ore.	TWA: 50 ppm (8	STEL: 706 mg/m <sup>3</sup> 15	huid	TWA: 50 ppm 8 tunteina
	Time Weighted Average	Stunden). AGW -	minutos	STEL: 200 ppm 15	TWA: 177 mg/m <sup>3</sup> 8
	TWA: 50 ppm 8 ore.	exposure factor 2	STEL: 200 ppm 15	minuten	tunteina
	Time Weighted Average	TWA: 180 mg/m <sup>3</sup> (8	minutos	STEL: 706 mg/m <sup>3</sup> 15	STEL: 100 ppm 15
	STEL: 353 mg/m <sup>3</sup> 15	Stunden). AGW -	TWA: 353 mg/m <sup>3</sup> 8	minuten	minuutteina
	minuti. Short-term	exposure factor 2	horas	TWA: 100 ppm 8 uren	STEL: 353 mg/m <sup>3</sup> 15
	STEL: 100 ppm 15	TWA: 50 ppm (8	TWA: 100 ppm 8 horas	TWA: 353 mg/m <sup>3</sup> 8 uren	minuutteina
	minuti. Short-term	Stunden). MAK	Pele		lho
	Pelle	TWA: 180 mg/m <sup>3</sup> (8			
		Stunden). MAK			
		Höhepunkt: 100 ppm			
		Höhepunkt: 360 mg/m <sup>3</sup>			
		Haut			
	T	r			
Composant	Autriche	Danemark	Suisse	Pologne	Norvège
Dichlorométhane	Haut	TWA: 35 ppm 8 timer	Haut/Peau	STEL: 353 mg/m <sup>3</sup> 15	TWA: 15 ppm 8 timer
	MAN 1/70/M/ 200 nnm	TIMA. 100 ma/m3 0 times	CTEL: 200 ppm 45	minuta ah	TIMA. FO ma/m3 0 times

Composant	Autriche	Danemark	Suisse	Pologne	Norvège
Dichlorométhane	Haut	TWA: 35 ppm 8 timer	Haut/Peau	STEL: 353 mg/m <sup>3</sup> 15	TWA: 15 ppm 8 timer
	MAK-KZGW: 200 ppm	TWA: 122 mg/m <sup>3</sup> 8 timer	STEL: 200 ppm 15	minutach	TWA: 50 mg/m <sup>3</sup> 8 timer
	15 Minuten	STEL: 706 mg/m <sup>3</sup> 15	Minuten	TWA: 88 mg/m <sup>3</sup> 8	STEL: 45 ppm 15
	MAK-KZGW: 700 mg/m <sup>3</sup>	minutter	STEL: 706 mg/m <sup>3</sup> 15	godzinach	minutter. value from the
	15 Minuten	STEL: 200 ppm 15	Minuten		regulation
	MAK-TMW: 50 ppm 8	minutter	TWA: 50 ppm 8		STEL: 150 mg/m <sup>3</sup> 15
	Stunden	Hud	Stunden		minutter. value from the
	MAK-TMW: 175 mg/m <sup>3</sup>		TWA: 177 mg/m <sup>3</sup> 8		regulation
	8 Stunden		Stunden		Hud

Composant	Bulgarie	Croatie	Irlande	Chypre	République tchèque
Dichlorométhane	TWA: 353 mg/m <sup>3</sup>	kože	TWA: 100 ppm 8 hr.	Skin-potential for	TWA: 200 mg/m <sup>3</sup> 8
	TWA: 100 ppm	TWA-GVI: 100 ppm 8	TWA: 353 mg/m <sup>3</sup> 8 hr.	cutaneous absorption	hodinách.
	STEL: 706 mg/m <sup>3</sup>	satima.	STEL: 200 ppm 15 min	STEL: 706 mg/m <sup>3</sup>	Potential for cutaneous
	STEL: 200 ppm	TWA-GVI: 353 mg/m <sup>3</sup> 8	STEL: 706 mg/m <sup>3</sup> 15	STEL: 200 ppm	absorption
	Skin notation	satima.	min	TWA: 353 mg/m <sup>3</sup>	Ceiling: 500 mg/m <sup>3</sup>
		STEL-KGVI: 200 ppm	Skin	TWA: 100 ppm	
		15 minutama.			
		STEL-KGVI: 706 mg/m <sup>3</sup>			
		15 minutama.			

Composant	Estonie	Gibraltar	Grèce	Hongrie	Islande
Dichlorométhane	Nahk	Skin notation	skin - potential for	STEL: 200 ppm 15	TWA: 35 ppm 8
	TWA: 35 ppm 8	TWA: 353 mg/m <sup>3</sup> 8 hr	cutaneous absorption	percekben. CK	klukkustundum.

#### Dichlorométhane

Date de révision 02-mai-2025

	tundides.	TWA: 100 ppm 8 hr	STEL: 200 ppm	STEL: 706 mg/m <sup>3</sup> 15	TWA: 122 mg/m <sup>3</sup> 8
	TWA: 120 mg/m <sup>3</sup> 8	STEL: 706 mg/m <sup>3</sup> 15	STEL: 706 mg/m <sup>3</sup>	percekben. CK	klukkustundum.
	tundides.	min	TWA: 100 ppm	TWA: 100 ppm 8	Skin notation
	STEL: 70 ppm 15	STEL: 200 ppm 15 min	TWA: 353 mg/m <sup>3</sup>	órában. AK	Ceiling: 70 ppm
	minutites.			TWA: 353 mg/m <sup>3</sup> 8	Ceiling: 244 mg/m <sup>3</sup>
	STEL: 250 mg/m <sup>3</sup> 15			órában. AK	
	minutites.			lehetséges borön	
				keresztüli felszívódás	

Composant	Lettonie	Lituanie	Luxembourg	Malte	Roumanie
Dichlorométhane	skin - potential for	TWA: 35 ppm IPRD	Possibility of significant	possibility of significant	Skin notation
	cutaneous exposure	TWA: 120 mg/m <sup>3</sup> IPRD	uptake through the skin	uptake through the skin	TWA: 100 ppm 8 ore
	STEL: 150 mg/m <sup>3</sup>	Oda	TWA: 100 ppm 8	TWA: 100 ppm	TWA: 353 mg/m <sup>3</sup> 8 ore
	STEL: 42 ppm	STEL: 70 ppm	Stunden	TWA: 353 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 200 ppm 15
	TWA: 120 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 250 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 353 mg/m <sup>3</sup> 8	STEL: 200 ppm 15	minute
	TWA: 34 ppm		Stunden	minuti	STEL: 706 mg/m <sup>3</sup> 15
			STEL: 200 ppm 15	STEL: 706 mg/m <sup>3</sup> 15	minute
			Minuten	minuti	
			STEL: 706 mg/m <sup>3</sup> 15		
			Minuten		

Composant	Russie	République slovaque	Slovénie	Suède	Turquie
Dichlorométhane	TWA: 50 mg/m <sup>3</sup> 0922	Ceiling: 706 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 100 ppm 8 urah	Binding STEL: 70 ppm	
	MAC: 100 mg/m <sup>3</sup>	Potential for cutaneous	TWA: 353 mg/m <sup>3</sup> 8 urah	15 minuter	
	_	absorption	Koža	Binding STEL: 250	
		TWA: 100 ppm	STEL: 200 ppm 15	mg/m <sup>3</sup> 15 minuter	
		TWA: 353 mg/m <sup>3</sup>	minutah	TLV: 35 ppm 8 timmar.	
			STEL: 706 mg/m <sup>3</sup> 15	NGV	
			minutah	TLV: 120 mg/m <sup>3</sup> 8	
				timmar. NGV	
				Hud	

# Valeurs limites biologiques

Liste source (s): **France** - Décret n° 2003-1254 du 23 décembre 2003 relatif à la prévention du risque chimique et modifiant le code du travail (deuxième partie: Décrets en Conseil d'Etat). Publié le 28 décembre 2003 dans le Journal officiel de la République Française. Décret n° 2008-244 du 7 mars 2008 relatif au Code du Travail (partie règlementaire). Publié le 12 mars 2008 dans le Journal officiel de la République Française. Décret n° 2009-1570 du 15 décembre 2009 relatif au contrôle du risque chimique sur les lieux de travail

Publié le 17 décembre 2009 dans le Journal officiel de la République Française

L	Composant	Union européenne	Royaume-Uni	France	Espagne	Allemagne
	Dichlorométhane		Carbon monoxide: 30 ppm end-tidal breath post shift	Dichloromethane: 0.2 mg/L urine end of shift Carboxyhémoglobine sanguine: 3.5 % blood end of shift	Dichloromethane: 0.3 mg/L urine end of shift	Dichloromethane: 500 µg/L whole blood (immediately after exposure)
г		14 11				

Composant	Italie	Finlande	Danemark	Bulgarie	Roumanie
Dichlorométhane					Carboxyhemoglobin: 5
					% Hemoglobin blood
					end of shift
					Methylene chloride: 0.3
					mg/L urine end of shift
					Methylene chloride: 1
					mg/L blood end of shift

Composant	Gibraltar	Lettonie	République slovaque	Luxembourg	Turquie
Dichlorométhane			Dichloromethane: 1		
			mg/L blood end of		
			exposure or work shift		
			Carboxyhemoglobin: 5		
			% of hemoglobin blood		
			end of exposure or work		
			shift		

#### Les méthodes de surveillance

#### Dichlorométhane Date de révision 02-mai-2025

EN 14042:2003 Identificateur de titre : Atmosphères de lieu de travail. Manuel d'application et d'utilisation de procédures d'évaluation de l'exposition à des agents chimiques et biologiques.

#### Niveau dérivé sans effet (DNEL) / Niveau d'effet minimal dérivé (DMEL)

Voir le tableau pour les valeurs

Component	Effet aigu local (Dermale)	Effet aigu systémique (Dermale)		Les effets chroniques systémique (Dermale)
Dichlorométhane 75-09-2 ( >99.5 )	(bermale)	(Dermale)	local (Bermale)	DNEL = 12mg/kg bw/day

Component	Effet aigu local (Inhalation)	Effet aigu systémique (Inhalation)	Les effets chroniques local (Inhalation)	Les effets chroniques systémique (Inhalation)
Dichlorométhane 75-09-2 ( >99.5 )		DMEL = 132.14mg/m <sup>3</sup>		DNEL = 176mg/m <sup>3</sup>

#### Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Voir les valeurs ci-dessous.

Component	Eau douce	Des sédiments d'eau douce		Micro-organismes dans le traitement des eaux usées	
Dichlorométhane	PNEC = 130µg/L	PNEC = 163µg/kg	PNEC = 0.27mg/L	PNEC = 26mg/L	PNEC = 173µg/kg
75-09-2 ( >99.5 )	PNEC = 0.31mg/L	sediment dw	-		soil dw
	-	PNEC = 2.57mg/kg			PNEC = 0.33mg/kg
		sediment dw			soil dw

Component	Eau de mer	Des sédiments		Chaîne alimentaire	Air
		d'eau marine	intermittente		
Dichlorométhane	PNEC = 130µg/L	PNEC = 163µg/kg	PNEC = 0.027mg/L		
75-09-2 ( >99.5 )	PNEC = 0.031 mg/L	sediment dw			
		PNEC = 0.26 mg/kg			
		sediment dw			

# 8.2. Contrôles de l'exposition

# Mesures techniques

Utiliser seulement sous une hotte contre les vapeurs de produits chimiques. S'assurer que les rince-œil et les douches de sécurité sont proches du poste de travail.

Dès que possible, mettre en place des mesures de contrôle technique comme l'isolement ou le confinement du procédé, l'introduction de modifications du procédé ou de l'équipement pour minimiser les rejets ou les contacts, et l'utilisation de systèmes de ventilation correctement conçus pour maîtriser les matières dangereuses à la source

# Équipement de protection

individuelle

Protection des yeux Lunettes de protection (La norme européenne - EN 166)

Protection des mains Gants de protection

Matériau des gants	Le temps de passage	Épaisseur des gants	La norme européenne	Commentaires à gants
Viton (R) Caoutchouc nitrile	< 120 minutes < 4 minutes	0.7 mm 0.38 mm	EÑ 374	Comme testé sous EN374-3 Détermination de la résistance à la perméation des produits chimiques
PVA	> 360 minutes			· · ·

Protection de la peau et du Vêtements à manches longues.

#### Dichlorométhane Date de révision 02-mai-2025

corps

Inspecter les gants avant de l'utiliser

Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de

(Consulter le fabricant / fournisseur pour des informations)

S'assurer que les gants sont appropriés pour la tâche

compatibilité chimique, dextérité, conditions opérationnelles, Susceptibilité utilisateur, par exemple effets de sensibilisation Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles qu Enlever les gants avec soin en évitant la contamination cutanée

**Protection respiratoire** Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection

respiratoire. En cas de concentrations supérieures aux limites d'exposition, les travailleurs

doivent utiliser les respirateurs homologués correspondants.

Pour protéger le porteur, l'équipement de protection respiratoire doit être correctement

ajusté, utilisé et entretenu

À grande échelle / utilisation

d'urgence

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Tout respirateur à adduction d'air doté d'un masque intégral fonctionnant en mode de demande de pression

ou tout autre mode de pression positive.

En cas de concentrations supérieures aux limites d'exposition, les travailleurs doivent utiliser les respirateurs homologués correspondants. masque intégral (DIN EN 136). Type de filtre recommandé: bas point d'ébullition solvant organique Type AX Marron

conforme au EN371

À petite échelle / utilisation en laboratoire

Utilisez un NIOSH / MSHA ou la norme européenne EN 149:2001 appareil respiratoire approuvé si les limites d'exposition sont dépassées ou si des symptômes d'irritation ou

d'autres ont de l'expérience

Demi-masque recommandée: - Valve filtrage: EN405; ou; Demi-masque: EN140; plus le

filtre, FR141

Lorsque PRE est utilisé un test d'adéquation du masque doit être effectuée

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucune information disponible.

# RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Liquide

**Aspect** Incolore Odeur sucrée Seuil olfactif

Aucune donnée disponible Point/intervalle de fusion -97 °C / -142.6 °F Point de ramollissement Aucune donnée disponible 39 °C / 102.2 °F Point/intervalle d'ébullition

Ininflammable Inflammabilité (Liquide) Sans objet Inflammabilité (solide, gaz) Limites d'explosivité Inférieure 13 vol%

Supérieure 22 vol%

Aucune information disponible Point d'éclair

556 °C / 1032.8 °F Température d'auto-inflammabilité

Température de décomposition > 120°C

рΗ Sans objet 0.42 mPas @ 25°C Viscosité

Hvdrosolubilité 20 g/L (20°C) Solubilité dans d'autres solvants Aucune information disponible

Coefficient de partage (n-octanol/eau)

log Pow Composant Dichlorométhane

Liquide

Méthode - Aucune information disponible

Insoluble dans l'eau

Dichlorométhane Date de révision 02-mai-2025

Pression de vapeur 350 mbar @ 20°C

Densité / Densité 1.33

Densité apparenteSans objetLiquideDensité de vapeur2.93(Air = 1.0)

Caractéristiques des particules Sans objet (liquide)

9.2. Autres informations

Formule moléculaire C H2 Cl2 Masse molaire 84.93

# **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

10.1. Réactivité

Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales. Se décompose en cas d'exposition à la lumière.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Polymérisation dangereuse Réactions dangereuses Aucune polymérisation dangereuse ne se produit. Forme un mélange détonable avec de l'acide nitrique.

10.4. Conditions à éviter

Excès de chaleur. Protéger de la lumière du jour.

10.5. Matières incompatibles

Agents comburants forts. Acides forts. Amines.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2). Phosgène. Chlorure d'hydrogène

gazeux.

# **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

#### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

#### Informations sur le produit

a) toxicité aiguë;

Oral(e) D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Cutané(e) D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Inhalation D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Composant	DL50 oral	DL50 dermal	LC50 (CL50) par inhalation
Dichlorométhane	> 2000 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg ( Rat )	53 mg/L ( Rat ) 6 h
			76000 mg/m³ ( Rat ) 4 h

b) corrosion cutanée/irritation

Catégorie 2

cutanée;

 c) lésions oculaires graves/irritation Catégorie 2 oculaire;

Dichlorométhane Date de révision 02-mai-2025

d) sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Respiratoire D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis Peau

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

e) mutagénicité sur les cellules

germinales;

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Des effets mutagènes ont été observés sur des micro-organismes

Catégorie 2 f) cancérogénicité;

Le tableau ci-dessous précise si chacune des agences considérées a classé un ou

plusieurs des composants comme cancérogènes

Composant	UE	UK	Allemagne	CIRC
Dichlorométhane				Group 2A

g) toxicité pour la reproduction; D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

h) toxicité spécifique pour certains Catégorie 3 organes cibles — exposition

unique;

Résultats / Organes cibles Système nerveux central (SNC).

i) toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition

répétée;

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

**Organes cibles** Aucun(e) connu(e).

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis j) danger par aspiration;

Autres effets indésirables Des effets tumorigènes ont été signalés chez des animaux expérimentaux.

Symptômes / effets. aigus et différés

L'inhalation de concentrations élevées en vapeurs peut entraîner des symptômes tels que céphalées, vertiges, fatigue, nausées et vomissements. Provoque une dépression du système nerveux central. Poursuite ou forte exposition parl'inhalation entraînera des effets anesthésiques. Cela peut entraîner une perte de conscienceet pourrait s'avérer fatal. Provoque la formation de monoxyde de carbone dans le sang. Le monoxyde de carbone peut avoir des effets néfastes sur le système cardiovasculaire et le système nerveux

#### 11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Pertinentes pour l'évaluation des effets de la perturbation du système endocrinien pour la santé humaine. Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

#### **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

12.1. Toxicité Effets d'écotoxicité

	Composant	Composant Poisson d'eau douce		Algues d'eau douce	
ſ	Dichlorométhane	Pimephales promelas: LC50:193	EC50: 140 mg/L/48h	EC50:>660 mg/L/96h	
1		mg/L/96h			

Dichlorométhane

Composant	Microtox	Facteur M
Dichlorométhane	EC50: 1 mg/L/24 h	
	EC50: 2.88 mg/L/15 min	

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance

Une persistance est peu probable, d'après les informations fournies.

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation Une bioaccumulation est peu probable

Composant	log Pow	Facteur de bioconcentration (BCF)		
Dichlorométhane	1.25	6.4 - 40 dimensionless		

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Le produit contient des composés organiques volatils (COV) qui s'évaporent facilement de toutes les surfaces Mobilité probable dans l'environnement du fait de son caractère volatil. Se disperse rapidement dans l'air

Date de révision 02-mai-2025

12.5. Résultats des évaluations PBT De substance ne pas considérée comme persistante, ni bioaccumalable ni toxique (PBT) / et vPvB très persistante ni très bioaccumulable (vPvB).

#### 12.6. Propriétés perturbant le

système endocrinien

Informations relatives aux perturbateurs endocriniens

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé

#### 12.7. Autres effets néfastes

Des polluants organiques

persistants

Potentiel de destruction de l'ozone Ce produit ne contient aucun connu ou suspecté substance

Ce produit ne contient aucun connu ou suspecté substance

# RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits non

utilisés

Déchets classés comme dangereux. Éliminer conformément aux Directives Européennes sur les déchets et les déchets dangereux. Éliminer conformément aux réglementations

Eliminer ce récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

Le code européen des déchets

D'après le Catalogue européen des déchets, les Codes de déchets ne sont pas spécifiques

aux produits, mais aux applications.

**Autres informations** 

**Emballages contaminés** 

Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé. Ne pas jeter les résidus à l'égout.

Ordonnance suisse sur les déchets L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur. Ordonnance sur la prévention et l'élimination des déchets (Ordonnance sur les

déchets, ADWO) SR 814.600

https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/2015/891/fr

#### **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

#### IMDG/IMO

Dichlorométhane Date de révision 02-mai-2025

UN1593 14.1. Numéro ONU

14.2. Désignation officielle de Dichlorométhane

transport de l'ONU

14.3. Classe(s) de danger pour le 6.1

transport

14.4. Groupe d'emballage Ш

ADR

14.1. Numéro ONU UN1593

14.2. Désignation officielle de Dichlorométhane

transport de l'ONU

6.1 14.3. Classe(s) de danger pour le

transport

14.4. Groupe d'emballage Ш

IATA

UN1593 14.1. Numéro ONU

14.2. Désignation officielle de Dichlorométhane

transport de l'ONU

6.1 14.3. Classe(s) de danger pour le

transport

Ш 14.4. Groupe d'emballage

14.5. Dangers pour l'environnement Pas de dangers identifiés

14.6. Précautions particulières à Pas de précautions spéciales requises.

prendre par l'utilisateur

14.7. Transport maritime en vrac

conformément aux instruments de

<u>l'OMI</u>

#### **RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Non applicable, les produits emballés

Inventaires internationaux

Europe (EINECS/ELINCS/NLP), Chine (IECSC), Taiwan (TCSI), Korea (KECL), Japan (ENCS), Japan (ISHL), Canada (DSL/NDSL), Australie (AICS), New Zealand (NZIoC), Philippines (PICCS). US EPA (TSCA) - Toxic Substances Control Act, (40 CFR Part 710)

Composant	Numero CAS	EINECS	ELINCS	NLP	IECSC	TCSI	KECL	ENCS	ISHL
Dichlorométhane	75-09-2	200-838-9	-	ı	X	Χ	KE-23893	Χ	Х
Composant	Numéro CAS	TSCA	TSCA In	ventorv	DSL	NDSL	AICS	NZIoC	PICCS

Composant	Numéro CAS	TSCA	TSCA Inventory notification - Active-Inactive	DSL	NDSL	AICS (Australie)	NZIoC	PICCS
Dichlorométhane	75-09-2	X	ACTIVE	X	-	X	X	X

Légende: X - Listé '-' - Not Listed KECL - NIER number or KE number (http://ncis.nier.go.kr/en/main.do)

#### Autorisation/Restrictions selon EU REACH

Composant	Numéro CAS	REACH (1907/2006) -	REACH (1907/2006) -	Règlement REACH (CE
-		Annexe XIV - substances	Annexe XVII -	1907/2006) article 59 -
		soumises à autorisation	Restrictions applicables	Liste candidate des

#### Dichlorométhane

Date de révision 02-mai-2025

			à certaines substances dangereuses	substances extrêmement préoccupantes (SVHC)
Dichlorométhane	75-09-2	-	Use restricted. See entry	-
			59.	
			(see link for restriction	
			details)	
			Use restricted. See entry	
			75.	
			(see link for restriction	
			details)	

#### **Liens REACH**

https://echa.europa.eu/substances-restricted-under-reach

Réservé à un usage industriel et aux professionnels agréés.

#### Seveso III Directive (2012/18/EC)

Composant	Numéro CAS	La directive Seveso III (2012/18/EU) - Quantités de qualification pour la notification des accidents majeurs	Directive Seveso III (2012/18/CE) - Quantités de qualification pour Exigences relatives aux rapports de sécurité
Dichlorométhane	75-09-2	Sans objet	Sans objet

Du règlement (UE) no 649/2012 du Parlement européen et du Conseil du 4 juillet 2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux
Sans objet

Contient des composants qui répondent à une « définition » de substance per et polyfluoroalkyle (PFAS)? Sans objet

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail .

Se reporter à la directive 2000/39/CE relative à l'établissement d'une première liste de valeurs limites d'exposition professionnelle de caractère indicatif

#### Réglementations nationales

Classification allemande WGK Voir le tableau pour les valeurs

Composant	Classification d'Eau Allemande (AwSV)	Allemagne - TA-Luft classe
Dichlorométhane	WGK2	Class I: 20 mg/m³ (Massenkonzentration)

Composant	France - INRS (tableaux de maladies professionnelles)
Dichlorométhane	Tableaux des maladies professionnelles (TMP) - RG 12

#### Réglementation suisse

Article 4 par. 4 de l'Ordonnance sur la protection des jeunes sur le lieu de travail (RS 822.115) et article 1 lit.f du règlement du DEFR sur les travaux dangereux et les jeunes (RS 822.115.2).

Prenez note de l'article 13 de l'ordonnance sur la maternité (RS 822.111.52) concernant les femmes enceintes et allaitantes.

Component	Suisse - Ordonnance sur la réduction des risques liés à la manipulation de préparations de substances dangereuses (RS 814.81)	Suisses - Ordonnance sur la taxe d'incitation sur les composés organiques volatils (VOCV)	Suisse - Ordonnance de la Convention de Rotterdam sur la procédure de consentement préalable en connaissance de cause
Dichlorométhane 75-09-2 ( >99.5 )	Polluants organiques persistants (POP) Substances interdites et	Group I	

Dichlorométhane Date de révision 02-mai-2025

réglementées

# 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Un rapport sur la sécurité chimique Évaluation / (CSA / CSR) a été menée

#### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

#### Texte intégral des mentions H citées dans les sections 2 et 3

H315 - Provoque une irritation cutanée

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges H351 - Susceptible de provoquer le cancer

#### Légende

nouvelles

CAS - Chemical Abstracts Service

EINECS/ELINCS – Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes/Liste européenne des substances chimiques notifiées

PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

Inventory of Chemical Substances)

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques,

DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian

KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées NZIOC - Inventaire néo-zélandais des produits chimiques

WEL - Limite d'exposition en milieu de travail

**ACGIH** - American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Association américaine des hygiénistes industriels, États-Unis)

**DNEL** - Dose minimale pour un risque acceptable RPE - Équipement de protection respiratoire LC50 - Concentration létale à 50% NOEC - Concentration sans effet observé PBT - Persistante, bioaccumulable, toxique

ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route

IMO/IMDG - International Maritime Organization/International Maritime Dangerous Goods Code

OECD - Organisation de coopération et de développement économiques ATE - Estimation de la toxicité aiguë BCF - Facteur de bioconcentration (FBC)

Principales références de la littérature et sources de données

https://echa.europa.eu/information-on-chemicals

Fournisseurs fiche technique de sécurité. ChemADVISOR - LOLI, Merck index. RTECS

Conseil en matière de formation

Formation de sensibilisation aux dangers chimiques, incluant l'étiquetage, les fiches de données de sécurité, l'équipement de protection individuel et l'hygiène.

Utilisation d'équipements de protection individuelle, concernant les bonnes pratiques de choix, la compatibilité, les délais de rupture, l'entretien, la maintenance, l'adaptation et les normes EN.

Premiers secours en cas d'exposition chimique, y compris l'utilisation de rince-œils et de douches de sécurité.

Formation à la réponse aux incidents chimiques.

Date de révision 02-mai-2025

Sommaire de la révision Sections de la FDS mises à jour, 2, 6, 7, 8, 9, 11, 15.

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006. RÈGLEMENT (UE) 2020/878 DE LA COMMISSION modifiant l'annexe II du règlement (CE) no 1907/2006 .

canadienne des substances non domestiques

TWA - Moyenne pondérée dans le temps CIRC - Centre international de recherche sur le cancer

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

LD50 - Dose létale à 50%

section 8(b), inventaire

EC50 - Concentration efficace 50% POW - Coefficient de partage octanol: eau vPvB - très persistantes et très bioaccumulables

ICAO/IATA - International Civil Aviation Organization/International Air Transport Association

MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires

COV - (composés organiques volatils)

**FSUD1850** 

Page 15 / 39

Dichlorométhane

Date de révision 02-mai-2025

Pour la Suissa - Erstellt nach den technischen Verschriften nach Anhang 2 7iffer 2 Chemy (SP

Pour la Suisse - Erstellt nach den technischen Vorschriften nach Anhang 2 Ziffer 3 ChemV (SR 813.11 - Verordnung über den Schutz vor gefährlichen Stoffen und Zubereitungen).

#### Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte

Fin de la Fiche de données de sécurité

# Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

# **Dichloromethane - Exposure Scenarios**

Numéro CAS	Numéro d'enregistrement REACH	N° CE
75-09-2	01-2119480404-41-xxxx	200-838-9

	Vue d'ensemble	des scénarios d'	<u>exposition</u>	
Titre	Secteur d'utilisation	Catégories de processus	Catégorie de rejet dans l'environnement	ES Identifier
Manufacture, Recycling and Distribution (Industrial)	SU3 - Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels SU8 - Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers) SU9 - Fabrication de substances chimiques fines	1, 2, 3, 4, 8a, 8b, 9	ERC1 - Fabrication de substances	ES1-M1 DCM
Use as a process solvent / extraction medium	SU3 - Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels SU5 - Fabrication de textiles, cuir, fourrure SU9 - Fabrication de substances chimiques fines	1, 2, 3, 4, 10, 15	ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles	ES2-M2 DCM
Formulation de préparations et/ou reconditionnement	SU3 - Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels SU10 - Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement (sauf alliages)	3, 4, 5, 8a, 8b, 9, 15	ERC2 - Formulation de préparations	ES4-F1 DCM
Utilisation en laboratoire	SU22 - Utilisations professionnelles : Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans) SU24 - Recherche et développement scientifique	10, 15	ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts	ES5-L1 DCM

# Scénario d'exposition

Methylene chloride - ES1-M1 DCM

Section 1 - Identification de l'utilisation

ES1-M1 DCM Page 17/39

Utilisation industrielle Groupe d'utilisateurs principaux

travailleur Processus, tâches, activités

couvertes

Manufacture; Includes recycling / recovery; Chargement (y compris bateau/péniche, wagon/camion et récipient vrac intermédiaire) et reconditionnement (v compris en fûts et en petits emballages) de la substance, y compris son échantillonnage, son stockage, son

déchargement, sa distribution et les activités de laboratoire correspondantes

Secteurs d'utilisation SU3 - Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en

préparations sur sites industriels

SU8 - Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les

produits pétroliers)

SU9 - Fabrication de substances chimiques fines

PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable Catégories de processus

PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée

maîtrisée

PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)

PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant

présenter des possibilités d'exposition

PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir

de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non

PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir

de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations

spécialisées

PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de

remplissage spécialisée, y compris pesage)

PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Catégories de rejet dans

l'environnement

ERC1 - Fabrication de substances

# Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Caractéristiques du produit

État physique Liquide

pН Aucune information disponible

Hvdrosolubilité Partiellement miscible: 13.2 g/L @ 25 °C

Pression de vapeur 325 mmHg @ 20°C

Volatilité Élevé(e) Englobe les concentrations jusqu'à 100 %

# Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

#### Catégories de rejet dans l'environnement

ERC1 - Fabrication de substances

#### Contrôle de l'exposition de l'environnement

Facilement biodégradable

Quantité annuelle utilisée dans l'UE 103000 t/a

Quantité annuelle par site 25700 t/a

#### Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques

Jours d'émission

Dilution dans les eaux réceptrices (eau douce ou eau de mer) 18000 m3/d

#### Autres conditions opératoires d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement

300 (from ESVOC SPERC 1.1.v1) Jours d'émission 0.0000596

Déversement d'une fraction dans l'air depuis le processus (rejet initial avant

Déversement d'une fraction dans les eaux 0.0000369

usées depuis le processus (rejet initial

avant RMM)

ES1-M1 DCM Page 18/39 Déversement d'une fraction dans le sol depuis le processus (rejet initial avant RMM) 0.0

#### Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les effluents, les émissions dans l'air

Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les effluents, les émissions dans l'air

Émissions négligeables dans l'air, car le processus s'effectue en système confiné.

Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH

Entourer de digues les installations de stockage pour prévenir toute pollution des sols et des eaux en cas de déversement. Vérifier que l'ensemble des eaux usées est récupéré et traité au niveau d'une station de traitement des eaux usées.

#### Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

Remarques Les usines de fabrication disposeront d'installations de traitement des eaux usées sur le site et les

émissions vers le STP municipal n'auront pas lieu.

Gestion des déchets

Air No discharge. No air emission controls required.

Eau Traiter les eaux usées sur site (avant la réception des rejets d'eau) pour atteindre l'efficacité

d'élimination exigée de 93.5%

#### Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

Élimination Déchets résultant des RMM sur site à éliminer comme les déchets chimiques

Méthodes de traitement des déchets Incinération des déchets dangereux

# Section 2.2 - Contrôle de l'exposition des travailleurs

#### Informations générales sur la gestion des risques liés aux risques physicochimiques

Maintenir l'équipement sous pression négative. Séparez la zone de travail et marquez avec les panneaux appropriés conformément à la législation locale / régionale / nationale.

#### Informations générales sur l'estimation de l'exposition

Fabriqués et transformés sur des sites industriels selon des procédés continus fermés sans possibilité d'exposition ou avec une possibilité occasionnelle d'exposition dans des conditions contrôlées, p. Ex. pendant l'entretien, l'échantillonnage ou le déchargement du matériau. Le transfert de la substance est effectué dans des installations spécialisées utilisant un système fermé avec retour de vapeur. Une protection respiratoire n'est pas requise sauf pour certaines activités critiques dans lesquelles un équipement de protection respiratoire est utilisé, par exemple le nettoyage de réservoirs ou de réacteurs. Les données d'exposition cutanée mesurées ne sont pas disponibles.

#### Contrôle de l'exposition du travailleur

Catégories de processus Englobe les concentrations jusqu'à

Quantités utilisées
Durée d'exposition
Fréquence d'utilisation
Utilisation intérieure/extérieure
Présuppose une température de

processus ne dépassant pas Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable

100% >1000 t/y < 8h hour(s) 220 jours par an Intérieur <=40°C

Manipuler la substance en système fermé Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifiez les zones potentielles de contact cutané indirect. Porter des gants (testés conformément à la norme EN374) en cas de contact des mains avec la substance. Nettoyez la contamination / les déversements dès qu'ils se produisent. Laver immédiatement toute contamination cutanée. Dispenser une formation de base aux employés afin de prévenir / minimiser les expositions et de signaler tout problème cutané susceptible de se développer Mettre en œuvre l'opération dans des conditions confinées

Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur

Conditions et mesures liées à la Porter une protection des protection individuelle, à l'hygiène et à éclaboussures de liquide l'évaluation de la santé Porter des gants de prote

Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la

Porter une protection des yeux conforme à EN 166, conçue pour protéger contre les éclaboussures de liquide

Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité

Les travailleurs impliqués dans la production, la manipulation, l'échantillonnage et le transfert de matériaux sont bien formés à ces procédures ainsi qu'aux bonnes pratiques

ES1-M1 DCM Page 19/39

sécurité chimique selon REACH

d'hygiène industrielle

Catégories de processus

Englobe les concentrations jusqu'à Durée d'exposition Utilisation intérieure/extérieure Présuppose une température de processus ne dépassant pas Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition

PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée

100% < 8h hour(s) Intérieur <=40°C

Manipuler la substance en système fermé Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifiez les zones potentielles de contact cutané indirect. Porter des gants (testés conformément à la norme EN374) en cas de contact des mains avec la substance. Nettoyez la contamination / les déversements dès qu'ils se produisent. Laver immédiatement toute contamination cutanée. Dispenser une formation de base aux employés afin de prévenir / minimiser les expositions et de signaler tout problème cutané susceptible de se développer

Conditions et mesures liées à la l'évaluation de la santé

Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH

Porter un respiratoire d'efficacité minimale 90% (APF 10) Porter une protection des yeux protection individuelle, à l'hygiène et à conforme à EN 166, conçue pour protéger contre les éclaboussures de liquide Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à

> Les travailleurs impliqués dans la production, la manipulation, l'échantillonnage et le transfert de matériaux sont bien formés à ces procédures ainsi qu'aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle

Catégories de processus Englobe les concentrations jusqu'à Durée d'exposition Utilisation intérieure/extérieure Présuppose une température de processus ne dépassant pas Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la

dispersion et l'exposition

PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) 100% < 8 hour(s)

Intérieur <=40°C

Manipuler la substance dans un système principalement fermé doté d'une ventilation d'extraction Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifiez les zones potentielles de contact cutané indirect. Porter des gants (testés conformément à la norme EN374) en cas de contact des mains avec la substance. Nettoyez la contamination / les déversements dès qu'ils se produisent. Laver immédiatement toute contamination cutanée. Dispenser une formation de base aux employés afin de prévenir / minimiser les expositions et de signaler tout problème cutané susceptible de se développer Porter une protection des yeux conforme à EN 166, conçue pour protéger contre les

Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé

Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH

éclaboussures de liquide Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Porter un respiratoire d'efficacité minimale 90% (APF 10) Les travailleurs impliqués dans la production, la manipulation, l'échantillonnage et le

transfert de matériaux sont bien formés à ces procédures ainsi qu'aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle

Catégories de processus

Englobe les concentrations jusqu'à Durée d'exposition Utilisation intérieure/extérieure Présuppose une température de processus ne dépassant pas Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition

PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition

100% < 8h hour(s) Intérieur <=40°C

Mettre en place une ventilation d'extraction aux points d'émission Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifiez les zones potentielles de contact cutané indirect. Porter des gants (testés conformément à la norme EN374) en cas de contact des mains avec la substance. Nettoyez la contamination / les déversements dès qu'ils se produisent. Laver immédiatement toute contamination cutanée. Dispenser une formation de base aux employés afin de prévenir / minimiser les expositions et de signaler tout problème cutané susceptible de se développer

Conditions et mesures liées à la l'évaluation de la santé

Porter une protection des yeux conforme à EN 166, conçue pour protéger contre les protection individuelle, à l'hygiène et à éclaboussures de liquide Porter un respiratoire d'efficacité minimale 90% (APF 10) Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation

ES1-M1 DCM Page 20/39 Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH

spécifique à l'activité

Les travailleurs impliqués dans la production, la manipulation, l'échantillonnage et le transfert de matériaux sont bien formés à ces procédures ainsi qu'aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle

Catégories de processus

PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées

Englobe les concentrations jusqu'à Durée d'exposition Utilisation intérieure/extérieure Présuppose une température de processus ne dépassant pas Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition

100% < 1 hour(s) Intérieur <=40°C

Vidanger ou éliminer la substance de l'équipement avant toute introduction ou maintenance Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifiez les zones potentielles de contact cutané indirect. Porter des gants (testés conformément à la norme EN374) en cas de contact des mains avec la substance. Nettoyez la contamination / les déversements dès qu'ils se produisent. Laver immédiatement toute contamination cutanée. Dispenser une formation de base aux employés afin de prévenir / minimiser les expositions et de signaler tout problème cutané susceptible de se développer

Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à éclaboussures de liquide l'évaluation de la santé

Porter une protection des yeux conforme à EN 166, conçue pour protéger contre les

Porter un respiratoire d'efficacité minimale 95% (APF 20)

Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité

Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH

Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle

Catégories de processus

PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées

Englobe les concentrations jusqu'à Durée d'exposition Utilisation intérieure/extérieure Présuppose une température de processus ne dépassant pas Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition

100% < 8h hour(s) Intérieur <=40°C

Remplir les récipients/boîtes métalliques au niveau de points de remplissage dédiés sous ventilation d'extraction locale Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifiez les zones potentielles de contact cutané indirect. Porter des gants (testés conformément à la norme EN374) en cas de contact des mains avec la substance. Nettoyez la contamination / les déversements dès qu'ils se produisent. Laver immédiatement toute contamination cutanée. Dispenser une formation de base aux employés afin de prévenir / minimiser les expositions et de signaler tout problème cutané susceptible de se développer Porter une protection des yeux conforme à EN 166, conçue pour protéger contre les protection individuelle, à l'hygiène et à éclaboussures de liquide Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité

Conditions et mesures liées à la l'évaluation de la santé Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la

sécurité chimique selon REACH

Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle

Catégories de processus

PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

Englobe les concentrations jusqu'à Durée d'exposition Utilisation intérieure/extérieure Présuppose une température de processus ne dépassant pas Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition

100% < 8h hour(s) Intérieur <=40°C

Remplir les récipients/boîtes métalliques au niveau de points de remplissage dédiés sous ventilation d'extraction locale Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifiez les zones potentielles de contact cutané indirect. Porter des gants (testés conformément à la norme EN374) en cas de contact des mains avec la substance. Nettoyez la contamination /

Page 21/39 ES1-M1 DCM

Date de révision 19-sept.-2019

Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé

les déversements dès qu'ils se produisent. Laver immédiatement toute contamination cutanée. Dispenser une formation de base aux employés afin de prévenir / minimiser les expositions et de signaler tout problème cutané susceptible de se développer Porter une protection des yeux conforme à EN 166, conçue pour protéger contre les éclaboussures de liquide Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Porter un respiratoire d'efficacité minimale

Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH

Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle

Catégories de processus Englobe les concentrations jusqu'à Durée d'exposition Utilisation intérieure/extérieure Présuppose une température de processus ne dépassant pas Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition

PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire 100% < 8h hour(s) Intérieur <=40°C

Conditions et mesures liées à la l'évaluation de la santé Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH

qu'ils se produisent. Laver immédiatement toute contamination cutanée. Dispenser une formation de base aux employés afin de prévenir / minimiser les expositions et de signaler tout problème cutané susceptible de se développer Porter une protection des yeux conforme à EN 166, conçue pour protéger contre les

contact des mains avec la substance. Nettoyez la contamination / les déversements dès

Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifiez les zones potentielles de contact

cutané indirect. Porter des gants (testés conformément à la norme EN374) en cas de

protection individuelle, à l'hygiène et à éclaboussures de liquide Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité

Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle

#### Contrôle de l'exposition des consommateurs

Non destiné à l'usage du consommateur

# **Section 3 - Estimation d'exposition**

#### Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement

ERC1 - Fabrication de substances

#### Concentration prévisible sans effet (PNEC) - Voir les valeurs ci-dessous

	Eau douce	0.31 mg/l	Eau de mer	0.031 mg/l
١	Des sédiments d'eau douce	2.57 mg/kg dw	Des sédiments d'eau marine	0.26 mg/kg dw
١	Eau intermittente	0.27 mg/l	Des sols (agriculture)	0.33 mg/kg dw
١	Micro-organismes dans le	25.9 mg/l		
١	traitement des eaux usées	-		

<u>Environnement</u>	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques	
		(RCR)	
Eau douce	5.17 x 10 <sup>-3</sup> mg/l	<0.01	
Eau de mer	9.3 x 10 <sup>-3</sup> mg/l	<0.01	
Sédiments d'eau douce	4.16 x 10 <sup>-4</sup> mg/kg dw	<0.01	
Sédiments marins	7.49 x 10 <sup>-4</sup> mg/kg dw	<0.01	
Terrestre	1.26 x 10 <sup>-4</sup> mg/kg dw	<0.01	
Méthode de calcul - EUSES 2.1			

Aucune valeur de PEC significative n'est indiquée pour l'échelle régionale, même dans les hypothèses prudentes de l'évaluation EUSES de niveau 2. Toutes les CEE calculées sont inférieures à la CESE pertinente et aucune évaluation ou amélioration supplémentaire n'est requise.

#### <u>Santé</u>

ES1-M1 DCM Page 22 / 39

Niveau dérivé sans effet (DNEL	) - Voir le tableau pour les valeurs
--------------------------------	--------------------------------------

MIVE da delive Salis ellet (BIVEE)	von ic tabicaa pour ico v	aicuis		
Voie d'exposition	Effet aigu (local)	Effet aigu (systémique)	Les effets chroniques (local)	Les effets chroniques (systémique)
Oral(e)				
Cutanė(e)				12 mg/kg bw/d
Inhalation	706 mg/m <sup>3</sup>		353 mg/m <sup>3</sup>	5 5

Catégories de processus	Voie d'exposition	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des
PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable	Travailleur – inhalation	0.01 ppm	risques (RCR) <0.01
remies, exposition improbable	Travailleur – cutanée	0.07 mg/kg bw/day	< 0.01
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur – inhalation	50 ppm	0.5
momentanee mattisee	Travailleur – cutanée	0.27 mg/kg bw/day	< 0.01
PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	Travailleur – inhalation	10 ppm	0.1
lermes par iots (synthese ou formulation)	Travailleur – cutanée	1.37 mg/kg bw/day	< 0.01
PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition	Travailleur – inhalation	10 ppm	0.1
a exposition	Travailleur – cutanée	1.37 mg/kg bw/day	< 0.01
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	Travailleur – inhalation	50 ppm	0.5
non openialous	Travailleur – cutanée	2.74 mg/kg bw/day	< 0.01
PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire	Travailleur – inhalation	50 ppm	0.5
laboratoris	Travailleur – cutanée	0.07 mg/kg bw/d	< 0.01

#### Méthode de calcul

Modèle ECETOC TRA utilisé

#### Remarques

Il n'est pas attendu que les expositions prévues dépassent les DN(M)EL lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation décrites en Section 2 sont appliquées

# Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Modèle EUSES utilisé

Modèle ECETOC TRA utilisé

Voir la fiche de renseignements sur les classes SpERC (http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html) pour plus de détails sur les technologies de mise à l'échelle et de contrôle

Il n'est pas attendu que les expositions prévues dépassent les limites d'exposition en vigueur (décrites dans la section 8 de la FDS) lorsque les conditions opératoires/mesures de gestion des risques décrites dans la section 2 sont appliquées Guide de l'ECHA pour les utilisateurs en aval

ES1-M1 DCM Page 23/39

# Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

# **Dichloromethane - Exposure Scenarios**

Numéro CAS	Numéro d'enregistrement REACH	N° CE
75-09-2	01-2119480404-41-xxxx	200-838-9

# Scénario d'exposition

Methylene chloride - ES2-M2 DCM

# Section 1 - Identification de l'utilisation

Groupe d'utilisateurs principaux Utilisation industrielle

**Type** travailleur

Processus, tâches, activités

couvertes

Use as a Process Solvent / Extraction Medium (Industrial)

Secteurs d'utilisation SU3 - Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en

préparations sur sites industriels

SU8 - Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les

produits pétroliers)

SU9 - Fabrication de substances chimiques fines

Catégories de processus PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable

PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée

maîtrisée

PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)

PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant

présenter des possibilités d'exposition

PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Catégories de rejet dans

l'environnement

ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des

produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles

#### Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Caractéristiques du produit

État physique Liquide

**pH** Aucune information disponible

**Hydrosolubilité** Partiellement miscible; 13.2 g/L @ 25 °C

Pression de vapeur 325 mmHg @ 20°C

Volatilité Élevé(e) Englobe les concentrations jusqu'à 100 %

# Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

#### Catégories de rejet dans l'environnement

ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles

#### Contrôle de l'exposition de l'environnement

ES2-M2 DCM Page 24/39

Facilement biodégradable

Tonnage régional utilisé 2410 t/a Quantité annuelle par site 2410 t/a

#### Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques

Jours d'émission 100
Dilution dans les eaux réceptrices (eau douce ou eau de mer) 18000 m3/d

Autres conditions opératoires d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement

Jours d'émission 100 (from ESVOC SPERC 1.1.v1)

Déversement d'une fraction dans l'air

depuis le processus (rejet initial avant

RMM)

Déversement d'une fraction dans les eaux 0.00154

usées depuis le processus (rejet initial

avant RMM)

Déversement d'une fraction dans le sol

depuis le processus (rejet initial avant

RMM)

#### Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les effluents, les émissions dans l'air

Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les effluents, les émissions dans l'air

Émissions négligeables dans l'air, car le processus s'effectue en système confiné.

Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH

Entourer de digues les installations de stockage pour prévenir toute pollution des sols et des eaux en cas de déversement. Vérifier que l'ensemble des eaux usées est récupéré et traité au niveau d'une station de traitement des eaux usées.

#### Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

0.0

Remarques Les usines de fabrication disposeront d'installations de traitement des eaux usées sur le site et les

émissions vers le STP municipal n'auront pas lieu.

Gestion des déchets

Air No discharge. No air emission controls required.

Eau Traiter les eaux usées sur site (avant la réception des rejets d'eau) pour atteindre l'efficacité

d'élimination exigée de 93.5%

#### Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

Élimination Déchets résultant des RMM sur site à éliminer comme les déchets chimiques

Méthodes de traitement des déchets Incinération des déchets dangereux

# Section 2.2 - Contrôle de l'exposition des travailleurs

#### Informations générales sur la gestion des risques liés aux risques physicochimiques

Maintenir l'équipement sous pression négative. Séparez la zone de travail et marquez avec les panneaux appropriés conformément à la législation locale / régionale / nationale.

#### Informations générales sur l'estimation de l'exposition

Fabriqués et transformés sur des sites industriels selon des procédés continus fermés sans possibilité d'exposition ou avec une possibilité occasionnelle d'exposition dans des conditions contrôlées, p. Ex. pendant l'entretien, l'échantillonnage ou le déchargement du matériau. Le transfert de la substance est effectué dans des installations spécialisées utilisant un système fermé avec retour de vapeur. Une protection respiratoire n'est pas requise sauf pour certaines activités critiques dans lesquelles un équipement de protection respiratoire est utilisé, par exemple le nettoyage de réservoirs ou de réacteurs.

### Contrôle de l'exposition du travailleur

Catégories de processus PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable

Englobe les concentrations jusqu'à 100%
Quantités utilisées >1000 t/y
Durée d'exposition < 8h hour(s)
Fréquence d'utilisation 100 jours par an

ES2-M2 DCM Page 25 / 39

Utilisation intérieure/extérieure Présuppose une température de processus ne dépassant pas Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition

Intérieur <=40°C

Manipuler la substance en système fermé Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifiez les zones potentielles de contact cutané indirect. Porter des gants (testés conformément à la norme EN374) en cas de contact des mains avec la substance. Nettoyez la contamination / les déversements dès qu'ils se produisent. Laver immédiatement toute contamination cutanée. Dispenser une formation de base aux employés afin de prévenir / minimiser les expositions et de signaler tout problème cutané susceptible de se développer

Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur

Mettre en œuvre l'opération dans des conditions confinées

Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à éclaboussures de liquide l'évaluation de la santé

Porter une protection des yeux conforme à EN 166, conçue pour protéger contre les

Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH

Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité

Les travailleurs impliqués dans la production, la manipulation, l'échantillonnage et le transfert de matériaux sont bien formés à ces procédures ainsi qu'aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle

Catégories de processus

Englobe les concentrations jusqu'à Durée d'exposition Utilisation intérieure/extérieure Présuppose une température de processus ne dépassant pas Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition

PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée

100% < 8h hour(s) Intérieur

<=40°C

Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé

Manipuler la substance en système fermé Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifiez les zones potentielles de contact cutané indirect. Porter des gants (testés conformément à la norme EN374) en cas de contact des mains avec la substance. Nettoyez la contamination / les déversements dès qu'ils se produisent. Laver immédiatement toute contamination cutanée. Dispenser une formation de base aux employés afin de prévenir / minimiser les expositions et de signaler tout problème cutané susceptible de se développer Porter un respiratoire d'efficacité minimale 90% (APF 10) Porter une protection des yeux

Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH

conforme à EN 166, conçue pour protéger contre les éclaboussures de liquide Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité

Les travailleurs impliqués dans la production, la manipulation, l'échantillonnage et le transfert de matériaux sont bien formés à ces procédures ainsi qu'aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle

Catégories de processus Englobe les concentrations jusqu'à Durée d'exposition Utilisation intérieure/extérieure Présuppose une température de processus ne dépassant pas Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition

PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) 100%

< 8 hour(s) Intérieur <=40°C

Conditions et mesures liées à la l'évaluation de la santé

Manipuler la substance dans un système principalement fermé doté d'une ventilation d'extraction Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifiez les zones potentielles de contact cutané indirect. Porter des gants (testés conformément à la norme EN374) en cas de contact des mains avec la substance. Nettoyez la contamination / les déversements dès qu'ils se produisent. Laver immédiatement toute contamination cutanée. Dispenser une formation de base aux employés afin de prévenir / minimiser les expositions et de signaler tout problème cutané susceptible de se développer

Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH

Porter une protection des yeux conforme à EN 166, conçue pour protéger contre les protection individuelle, à l'hygiène et à éclaboussures de liquide Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Porter un respiratoire d'efficacité minimale 90% (APF 10)

> Les travailleurs impliqués dans la production, la manipulation, l'échantillonnage et le transfert de matériaux sont bien formés à ces procédures ainsi qu'aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle

ES2-M2 DCM Page 26 / 39

présenter des possibilités d'exposition

#### Catégories de processus

Englobe les concentrations jusqu'à Durée d'exposition Utilisation intérieure/extérieure Présuppose une température de processus ne dépassant pas Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition

Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé

Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH

Catégories de processus Englobe les concentrations jusqu'à Durée d'exposition Utilisation intérieure/extérieure Présuppose une température de processus ne dépassant pas Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition

Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur

Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé

Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH

PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant

100%

< 8h hour(s) Intérieur <=40°C

Mettre en place une ventilation d'extraction aux points d'émission Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifiez les zones potentielles de contact cutané indirect. Porter des gants (testés conformément à la norme EN374) en cas de contact des mains avec la substance. Nettoyez la contamination / les déversements dès qu'ils se produisent. Laver immédiatement toute contamination cutanée. Dispenser une formation de base aux employés afin de prévenir / minimiser les expositions et de signaler tout problème cutané susceptible de se développer

Porter une protection des yeux conforme à EN 166, concue pour protéger contre les éclaboussures de liquide Porter un respiratoire d'efficacité minimale 90% (APF 10) Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité

Les travailleurs impliqués dans la production, la manipulation, l'échantillonnage et le transfert de matériaux sont bien formés à ces procédures ainsi qu'aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle

PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau

100% < 8h hour(s) Intérieur <=40°C

Mettre en place une ventilation d'extraction aux points d'émission Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifiez les zones potentielles de contact cutané indirect. Porter des gants (testés conformément à la norme EN374) en cas de contact des mains avec la substance. Nettoyez la contamination / les déversements dès qu'ils se produisent. Laver immédiatement toute contamination cutanée. Dispenser une formation de base aux employés afin de prévenir / minimiser les expositions et de signaler tout problème cutané susceptible de se développer

Mettre en place une ventilation d'extraction aux points d'émission

Porter une protection des veux conforme à EN 166, concue pour protéger contre les éclaboussures de liquide Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité

Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle

Catégories de processus Englobe les concentrations jusqu'à Durée d'exposition Utilisation intérieure/extérieure Présuppose une température de processus ne dépassant pas Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition

Conditions et mesures liées à la l'évaluation de la santé

PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire

100% < 8h hour(s) Intérieur <=40°C

Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifiez les zones potentielles de contact cutané indirect. Porter des gants (testés conformément à la norme EN374) en cas de contact des mains avec la substance. Nettoyez la contamination / les déversements dès qu'ils se produisent. Laver immédiatement toute contamination cutanée. Dispenser une formation de base aux employés afin de prévenir / minimiser les expositions et de signaler tout problème cutané susceptible de se développer

Porter une protection des yeux conforme à EN 166, conçue pour protéger contre les protection individuelle, à l'hygiène et à éclaboussures de liquide Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Porter un respiratoire d'efficacité minimale 90%

ES2-M2 DCM Page 27 / 39

# Contrôle de l'exposition des consommateurs

Non destiné à l'usage du consommateur

# Section 3 - Estimation d'exposition

#### **Environnement**

#### Catégories de rejet dans l'environnement

ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles

### Concentration prévisible sans effet (PNEC) - Voir les valeurs ci-dessous

Eau douce	0.31 mg/l	Eau de mer	0.031 mg/l
Des sédiments d'eau douce	2.57 mg/kg dw	Des sédiments d'eau marine	0.26 mg/kg dw
Eau intermittente	0.27 mg/l	Des sols (agriculture)	0.33 mg/kg dw
Micro-organismes dans le	25.9 mg/l		
traitement des eaux usées			

Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques
		(RCR)
Eau douce	5.17 x 10 <sup>-3</sup> mg/l	<0.01
Eau de mer	9.3 x 10 <sup>-3</sup> mg/l	<0.01
Sédiments d'eau douce	4.16 x 10 <sup>-4</sup> mg/kg dw	<0.01
Sédiments marins	7.49 x 10 <sup>-4</sup> mg/kg dw	<0.01
Terrestre	1.26 x 10 <sup>-4</sup> mg/kg dw	<0.01
Méthode de calcul - EUSES 2.1		

#### Remarques

Aucune valeur de PEC significative n'est indiquée pour l'échelle régionale, même dans les hypothèses prudentes de l'évaluation EUSES de niveau 2. Toutes les CEE calculées sont inférieures à la CESE pertinente et aucune évaluation ou amélioration supplémentaire n'est requise.

#### Santé

Niveau dérivé sans effet (DNEL) - Voir le tableau pour les valeurs

Voie d'exposition	Effet aigu (local)	Effet aigu (systémique)	Les effets chroniques (local)	Les effets chroniques (systémique)
Oral(e)				
Cutané(e)				12 mg/kg bw/d
Inhalation	706 mg/m <sup>3</sup>		353 mg/m <sup>3</sup>	

Catégories de processus	Voie d'exposition	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable	Travailleur – inhalation	0.01 ppm	<0.01
lemes, exposition improbable	Travailleur – cutanée	0.07 mg/kg bw/day	< 0.01
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition	Travailleur – inhalation	50 ppm	0.5
momentanée maîtrisée	Travailleur – cutanée	0.27 mg/kg bw/day	< 0.01
PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	Travailleur – inhalation	10 ppm	0.1
termes par lots (symmese ou formulation)	Travailleur – cutanée	1.37 mg/kg bw/day	< 0.01
PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités	Travailleur – inhalation	10 ppm	0.1
d'exposition	Travailleur – cutanée	1.37 mg/kg bw/day	< 0.01

ES2-M2 DCM Page 28 / 39

PROC10 - Application au rouleau ou au	Travailleur – inhalation	25 ppm	0.25
pinceau	Travailleur – cutanée	5.49 mg/kg bw/d	< 0.01
PROC15 - Utilisation en tant que réactif de	Travailleur – inhalation	50 ppm	0.5
laboratoire	Travailleur – cutanée	0.07 mg/kg bw/d	< 0.01

Méthode de calcul Modèle ECETOC TRA utilisé

#### Remarques

Il n'est pas attendu que les expositions prévues dépassent les DN(M)EL lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation décrites en Section 2 sont appliquées

# Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Modèle EUSES utilisé

Modèle ECETOC TRA utilisé

Voir la fiche de renseignements sur les classes SpERC (http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html) pour plus de détails sur les technologies de mise à l'échelle et de contrôle

Il n'est pas attendu que les expositions prévues dépassent les limites d'exposition en vigueur (décrites dans la section 8 de la FDS) lorsque les conditions opératoires/mesures de gestion des risques décrites dans la section 2 sont appliquées Guide de l'ECHA pour les utilisateurs en aval

ES2-M2 DCM Page 29 / 39

# Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

# **Dichloromethane - Exposure Scenarios**

Numéro CAS	Numéro d'enregistrement REACH	N° CE
75-09-2	01-2119480404-41-xxxx	200-838-9

# Scénario d'exposition

Methylene chloride - ES3-F1 DCM

### Section 1 - Identification de l'utilisation

Groupe d'utilisateurs principaux Utilisation industrielle

**Type** travailleur

Processus, tâches, activités

couvertes

Use as a Process Solvent / Extraction Medium (Industrial)

Secteurs d'utilisation SU3 - Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en

préparations sur sites industriels

SU10 - Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement (sauf alliages)

Catégories de processus PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)

PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant

présenter des possibilités d'exposition

PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et

d'articles (contacts multiples et/ou importants)

PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir

de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non

spécialisées

PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir

de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations

spécialisées

PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de

remplissage spécialisée, y compris pesage)

PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Catégories de rejet dans

l'environnement

ERC2 - Formulation de préparations (mélanges)

# Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Caractéristiques du produit

État physique Liquide

**pH** Aucune information disponible

Hydrosolubilité Partiellement miscible; 13.2 g/L @ 25 °C

Pression de vapeur 325 mmHg @ 20°C

Volatilité Élevé(e) Englobe les concentrations jusqu'à 100 %

# Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

#### Catégories de rejet dans l'environnement

ES3-F1 DCM Page 30 / 39

ERC2 - Formulation de préparations (mélanges)

#### Contrôle de l'exposition de l'environnement

Facilement biodégradable Tonnage régional utilisé 2810 t/a Quantité annuelle par site 239 t/a

#### Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques

ours d'émission 300

Dilution dans les eaux réceptrices (eau douce ou eau de mer) 18000 m3/d

#### Autres conditions opératoires d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement

0.025

Jours d'émission 300 (from ESVOC SPERC 1.1.v1)

Déversement d'une fraction dans l'air

depuis le processus (rejet initial avant

RMM)

Déversement d'une fraction dans les eaux 0.02

usées depuis le processus (rejet initial

avant RMM)

Déversement d'une fraction dans le sol 0.0

depuis le processus (rejet initial avant

RMM)

#### Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les effluents, les émissions dans l'air

Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les effluents, les émissions dans l'air

Émissions négligeables dans l'air, car le processus s'effectue en système confiné.

Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH

Entourer de digues les installations de stockage pour prévenir toute pollution des sols et des eaux en cas de déversement. Vérifier que l'ensemble des eaux usées est récupéré et traité au niveau d'une station de traitement des eaux usées.

#### Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

Remarques Les usines de fabrication disposeront d'installations de traitement des eaux usées sur le site et les

émissions vers le STP municipal n'auront pas lieu.

Gestion des déchets

Air No discharge. No air emission controls required.

Eau Traiter les eaux usées sur site (avant la réception des rejets d'eau) pour atteindre l'efficacité

d'élimination exigée de 93.5%

#### Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

Élimination Déchets résultant des RMM sur site à éliminer comme les déchets chimiques

Méthodes de traitement des déchets Incinération des déchets dangereux

# Section 2.2 - Contrôle de l'exposition des travailleurs

#### Informations générales sur la gestion des risques liés aux risques physicochimiques

Maintenir l'équipement sous pression négative. Séparez la zone de travail et marquez avec les panneaux appropriés conformément à la législation locale / régionale / nationale.

#### Informations générales sur l'estimation de l'exposition

Fabriqués et transformés sur des sites industriels selon des procédés continus fermés sans possibilité d'exposition ou avec une possibilité occasionnelle d'exposition dans des conditions contrôlées, p. Ex. pendant l'entretien, l'échantillonnage ou le déchargement du matériau. Le transfert de la substance est effectué dans des installations spécialisées utilisant un système fermé avec retour de vapeur. Une protection respiratoire n'est pas requise sauf pour certaines activités critiques dans lesquelles un équipement de protection respiratoire est utilisé, par exemple le nettoyage de réservoirs ou de réacteurs. Les données d'exposition cutanée mesurées ne sont pas disponibles.

#### Contrôle de l'exposition du travailleur

Catégories de processus PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)

Englobe les concentrations jusqu'à 100%

Durée d'exposition >4 hours (default) Fréquence d'utilisation 300 jours par an

ES3-F1 DCM Page 31 / 39

Utilisation intérieure/extérieure Présuppose une température de processus ne dépassant pas Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition

Conditions et mesures liées à la l'évaluation de la santé

Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH

Intérieur <=40°C

Manipuler la substance dans un système principalement fermé doté d'une ventilation d'extraction Utilisation de circuits de transfert de liquides fermés entre le stockage et les équipements de production (par exemple ajouts mesurés par tuyau ou pompe) Échantillonner en boucle fermée ou à l'aide de tout autre système évitant l'exposition Porter une protection des yeux conforme à EN 166, concue pour protéger contre les protection individuelle, à l'hygiène et à éclaboussures de liquide Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Porter un respiratoire d'efficacité minimale 90% (APF 10)

Les travailleurs impliqués dans la production, la manipulation, l'échantillonnage et le transfert de matériaux sont bien formés à ces procédures ainsi qu'aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle

#### Catégories de processus

Englobe les concentrations jusqu'à Durée d'exposition Utilisation intérieure/extérieure Présuppose une température de processus ne dépassant pas Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition

Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé

Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH

Catégories de processus

Englobe les concentrations jusqu'à Durée d'exposition Utilisation intérieure/extérieure Présuppose une température de processus ne dépassant pas Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition

Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé

Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH

Catégories de processus

PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition

100%

>4 hours (default)

Intérieur <=40°C

Mettre en place une ventilation d'extraction aux points d'émission Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifiez les zones potentielles de contact cutané indirect. Porter des gants (testés conformément à la norme EN374) en cas de contact des mains avec la substance. Nettoyez la contamination / les déversements dès qu'ils se produisent. Laver immédiatement toute contamination cutanée. Dispenser une formation de base aux employés afin de prévenir / minimiser les expositions et de signaler tout problème cutané susceptible de se développer

Porter une protection des yeux conforme à EN 166, concue pour protéger contre les éclaboussures de liquide Porter un respiratoire d'efficacité minimale 90% (APF 10) Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité

Les travailleurs impliqués dans la production, la manipulation, l'échantillonnage et le transfert de matériaux sont bien formés à ces procédures ainsi qu'aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle

PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées

100%

>4 hours (default)

Intérieur <=40°C

Mettre en place une ventilation d'extraction aux points d'émission Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifiez les zones potentielles de contact cutané indirect. Porter des gants (testés conformément à la norme EN374) en cas de contact des mains avec la substance. Nettoyez la contamination / les déversements dès qu'ils se produisent. Laver immédiatement toute contamination cutanée. Dispenser une formation de base aux employés afin de prévenir / minimiser les expositions et de signaler tout problème cutané susceptible de se développer

Porter une protection des yeux conforme à EN 166, conçue pour protéger contre les éclaboussures de liquide

Porter un respiratoire d'efficacité minimale 95% (APF 20)

Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité

Les travailleurs impliqués dans la production, la manipulation, l'échantillonnage et le transfert de matériaux sont bien formés à ces procédures ainsi qu'aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle

PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir

ES3-F1 DCM Page 32/39

spécialisées 100%

Englobe les concentrations jusqu'à Durée d'exposition

Utilisation intérieure/extérieure Présuppose une température de processus ne dépassant pas Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition

>4 hours (default)

Intérieur

<=40°C

Mettre en place une ventilation d'extraction aux points d'émission Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifiez les zones potentielles de contact cutané indirect. Porter des gants (testés conformément à la norme EN374) en cas de contact des mains avec la substance. Nettoyez la contamination / les déversements dès qu'ils se produisent. Laver immédiatement toute contamination cutanée. Dispenser une formation de base aux employés afin de prévenir / minimiser les expositions et de signaler tout problème cutané susceptible de se développer

de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations

Catégories de processus

Englobe les concentrations jusqu'à Durée d'exposition Utilisation intérieure/extérieure Présuppose une température de processus ne dépassant pas Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition

PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

100%

>4 hours (default)

Intérieur

<=40°C

Remplir les récipients/boîtes métalliques au niveau de points de remplissage dédiés sous ventilation d'extraction locale Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifiez les zones potentielles de contact cutané indirect. Porter des gants (testés conformément à la norme EN374) en cas de contact des mains avec la substance. Nettoyez la contamination / les déversements dès qu'ils se produisent. Laver immédiatement toute contamination cutanée. Dispenser une formation de base aux employés afin de prévenir / minimiser les expositions et de signaler tout problème cutané susceptible de se développer Mettre en place une ventilation d'extraction aux points d'émission

Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur

Conditions et mesures liées à la l'évaluation de la santé

Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH

Porter une protection des yeux conforme à EN 166, concue pour protéger contre les protection individuelle, à l'hygiène et à éclaboussures de liquide Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité

Les travailleurs impliqués dans la production, la manipulation, l'échantillonnage et le transfert de matériaux sont bien formés à ces procédures ainsi qu'aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle

Catégories de processus Englobe les concentrations jusqu'à Durée d'exposition Utilisation intérieure/extérieure Présuppose une température de processus ne dépassant pas Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition

PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire

100%

>4 hours (default)

Intérieur <=40°C

Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifiez les zones potentielles de contact cutané indirect. Porter des gants (testés conformément à la norme EN374) en cas de contact des mains avec la substance. Nettoyez la contamination / les déversements dès qu'ils se produisent. Laver immédiatement toute contamination cutanée. Dispenser une formation de base aux employés afin de prévenir / minimiser les expositions et de signaler tout problème cutané susceptible de se développer

Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé

Porter une protection des yeux conforme à EN 166, conçue pour protéger contre les éclaboussures de liquide Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Porter un respiratoire d'efficacité minimale 90%

Contrôle de l'exposition des consommateurs

Non destiné à l'usage du consommateur

# Section 3 - Estimation d'exposition

ES3-F1 DCM Page 33/39 Environnement

# Catégories de rejet dans l'environnement

ERC2 - Formulation de préparations (mélanges)

### Concentration prévisible sans effet (PNEC) - Voir les valeurs ci-dessous

	Eau douce	0.31 mg/l	Eau de mer	0.031 mg/l
١	Des sédiments d'eau douce	2.57 mg/kg dw	Des sédiments d'eau marine	0.26 mg/kg dw
1	Eau intermittente	0.27 mg/l	Des sols (agriculture)	0.33 mg/kg dw
1	Micro-organismes dans le	25.9 mg/l		
١	traitement des eaux usées	-		

transminint ass saax asses		
Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques
		(RCR)
Eau douce	5.17 x 10 <sup>-3</sup> mg/l	<0.01
Eau de mer	9.3 x 10 <sup>-3</sup> mg/l	<0.01
Sédiments d'eau douce	4.16 x 10 <sup>-4</sup> mg/kg dw	<0.01
Sédiments marins	7.49 x 10 <sup>-4</sup> mg/kg dw	<0.01
Terrestre	1.26 x 10 <sup>-4</sup> mg/kg dw	<0.01
Méthode de calcul - EUSES 2.1		

#### Remarques

Aucune valeur de PEC significative n'est indiquée pour l'échelle régionale, même dans les hypothèses prudentes de l'évaluation EUSES de niveau 2. Toutes les CEE calculées sont inférieures à la CESE pertinente et aucune évaluation ou amélioration supplémentaire n'est requise.

#### <u>Santé</u>

Niveau dérivé sans effet (DNEL) - Voir le tableau pour les valeurs

Voie d'exposition	Effet aigu (local)	Effet aigu (systémique)	Les effets chroniques (local)	Les effets chroniques (systémique)
Oral(e) Cutané(e) Inhalation	706 mg/m <sup>3</sup>		353 mg/m³	12 mg/kg bw/d

Catégories de processus	Voie d'exposition	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	Travailleur – inhalation	10 ppm	0.1
termes par lots (synthese ou formulation)	Travailleur – cutanée	0.07 mg/kg bw/day	< 0.01
PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition	Travailleur – inhalation	10 ppm	0.1
u exposition	Travailleur – cutanée	1.37 mg/kg bw/day	< 0.01
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	Travailleur – inhalation	25 ppm	0.3
11611 00000	Travailleur – cutanée	2.74 mg/kg bw/day	< 0.01
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur – inhalation	4.5 mg/m³	0.05
·	Travailleur – cutanée	1.37 mg/kg bw/day	< 0.01
PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	Travailleur – inhalation	20 mg/m³	0.2
. ,	Travailleur – cutanée	1.37 mg/kg bw/day	< 0.01
PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire	Travailleur – inhalation	50 ppm	0.5

ES3-F1 DCM Page 34/39

Travailleur – cutanée 0.07 mg/kg bw/d < 0.01

Méthode de calcul

Modèle ECETOC TRA utilisé

#### Remarques

Il n'est pas attendu que les expositions prévues dépassent les DN(M)EL lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation décrites en Section 2 sont appliquées

# Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Modèle EUSES utilisé Modèle ECETOC TRA utilisé

Voir la fiche de renseignements sur les classes SpERC (http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html) pour plus de détails sur les technologies de mise à l'échelle et de contrôle

Il n'est pas attendu que les expositions prévues dépassent les limites d'exposition en vigueur (décrites dans la section 8 de la FDS) lorsque les conditions opératoires/mesures de gestion des risques décrites dans la section 2 sont appliquées Guide de l'ECHA pour les utilisateurs en aval

ES3-F1 DCM Page 35 / 39

# Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

# **Dichloromethane - Exposure Scenarios**

Numéro CAS	Numéro d'enregistrement REACH	N° CE
75-09-2	01-2119480404-41-xxxx	200-838-9

# Scénario d'exposition

Methylene chloride - ES4-L1 DCM

# Section 1 - Identification de l'utilisation

Groupe d'utilisateurs principaux Utilisation industrielle

Type travailleur

Processus, tâches, activités

couvertes

Laboratory use (Professional)

Secteurs d'utilisation SU3 - Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en

préparations sur sites industriels

SU10 - Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement (sauf alliages)

Catégories de processus PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau

PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Catégories de rejet dans

l'environnement

ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes

ouverts

# Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Caractéristiques du produit

État physique Liquide

**pH** Aucune information disponible

**Hydrosolubilité** Partiellement miscible; 13.2 g/L @ 25 °C

Pression de vapeur 325 mmHg @ 20°C

Volatilité Élevé(e) Englobe les concentrations jusqu'à 100 %

# Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

#### Catégories de rejet dans l'environnement

ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

#### Contrôle de l'exposition de l'environnement

Facilement biodégradable Tonnage régional utilisé 257 t/a Quantité annuelle par site 257 t/a

#### Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques

Jours d'émission 300

Dilution dans les eaux réceptrices (eau douce ou eau de mer) 18000 m3/d

ES4-L1 DCM Page 36/39

#### Autres conditions opératoires d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement

Jours d'émission 300 (from ESVOC SPERC 1.1.v1)

Déversement d'une fraction dans l'air depuis le processus (rejet initial avant

RMM)

Déversement d'une fraction dans les eaux 0.5

usées depuis le processus (rejet initial

avant RMM)

Déversement d'une fraction dans le sol depuis le processus (rejet initial avant

RMM)

Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les effluents, les émissions dans l'air Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les effluents, les émissions dans l'air

Émissions négligeables dans l'air, car le processus s'effectue en système confiné.

0.0

Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH

Entourer de diques les installations de stockage pour prévenir toute pollution des sols et des eaux en cas de déversement. Vérifier que l'ensemble des eaux usées est récupéré et traité au niveau d'une station de traitement des eaux usées.

Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

Les usines de fabrication disposeront d'installations de traitement des eaux usées sur le site et les Remarques

émissions vers le STP municipal n'auront pas lieu.

Gestion des déchets

No discharge. No air emission controls required. Air

Eau Traiter les eaux usées sur site (avant la réception des rejets d'eau) pour atteindre l'efficacité

d'élimination exigée de 93.5%

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

Déchets résultant des RMM sur site à éliminer comme les déchets chimiques Élimination

Méthodes de traitement des déchets Incinération des déchets dangereux

# Section 2.2 - Contrôle de l'exposition des travailleurs

### Informations générales sur la gestion des risques liés aux risques physicochimiques

Maintenir l'équipement sous pression négative. Séparez la zone de travail et marquez avec les panneaux appropriés conformément à la législation locale / régionale / nationale.

#### Informations générales sur l'estimation de l'exposition

Fabriqués et transformés sur des sites industriels selon des procédés continus fermés sans possibilité d'exposition ou avec une possibilité occasionnelle d'exposition dans des conditions contrôlées, p. Ex. pendant l'entretien, l'échantillonnage ou le déchargement du matériau. Le transfert de la substance est effectué dans des installations spécialisées utilisant un système fermé avec retour de vapeur. Une protection respiratoire n'est pas requise sauf pour certaines activités critiques dans lesquelles un équipement de protection respiratoire est utilisé, par exemple le nettoyage de réservoirs ou de réacteurs. Les données d'exposition cutanée mesurées ne sont pas disponibles.

#### Contrôle de l'exposition du travailleur

PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire Catégories de processus

Englobe les concentrations jusqu'à 100%

Durée d'exposition >4 hours (default) 300 jours par an Intérieur <=40°C

Fréquence d'utilisation Utilisation intérieure/extérieure Présuppose une température de processus ne dépassant pas Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition

Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifiez les zones potentielles de contact cutané indirect. Porter des gants (testés conformément à la norme EN374) en cas de contact des mains avec la substance. Nettoyez la contamination / les déversements dès qu'ils se produisent. Laver immédiatement toute contamination cutanée. Dispenser une formation de base aux employés afin de prévenir / minimiser les expositions et de signaler tout problème cutané susceptible de se développer

Conditions et mesures liées à la l'évaluation de la santé

Porter une protection des yeux conforme à EN 166, conçue pour protéger contre les protection individuelle, à l'hygiène et à éclaboussures de liquide Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Porter un respiratoire d'efficacité minimale

ES4-L1 DCM Page 37/39

-----

Catégories de processus
Englobe les concentrations jusqu'à
Durée d'exposition
Fréquence d'utilisation
Utilisation intérieure/extérieure
Présuppose une température de
processus ne dépassant pas
Mesures organisationnelles pour
empêcher/limiter les rejets, la
dispersion et l'exposition

PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau

100%

90%

Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures

300 jours par an

Intérieur <=40°C

Mettre en place une ventilation d'extraction aux points d'émission Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifiez les zones potentielles de contact cutané indirect. Porter des gants (testés conformément à la norme EN374) en cas de contact des mains avec la substance. Nettoyez la contamination / les déversements dès qu'ils se produisent. Laver immédiatement toute contamination cutanée. Dispenser une formation de base aux employés afin de prévenir / minimiser les expositions et de signaler tout problème cutané susceptible de se développer

# Contrôle de l'exposition des consommateurs

Non destiné à l'usage du consommateur

# **Section 3 - Estimation d'exposition**

#### Environnement

#### Catégories de rejet dans l'environnement

ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

#### Concentration prévisible sans effet (PNEC) - Voir les valeurs ci-dessous

Eau douce	0.31 mg/l	Eau de mer	0.031 mg/l
Des sédiments d'eau douce	2.57 mg/kg dw	Des sédiments d'eau marine	0.26 mg/kg dw
Eau intermittente	0.27 mg/l	Des sols (agriculture)	0.33 mg/kg dw
Micro-organismes dans le	25.9 mg/l		
traitement des eaux usées			

Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques	
		(RCR)	
Eau douce	5.17 x 10 <sup>-3</sup> mg/l	<0.01	
Eau de mer	9.3 x 10 <sup>-3</sup> mg/l	<0.01	
Sédiments d'eau douce	4.16 x 10 <sup>-4</sup> mg/kg dw	<0.01	
Sédiments marins	7.49 x 10 <sup>-4</sup> mg/kg dw	<0.01	
Terrestre	1.26 x 10 <sup>-4</sup> mg/kg dw	<0.01	
Méthode de calcul - FUSES 2.1	0 0		

#### Remarques

Aucune valeur de PEC significative n'est indiquée pour l'échelle régionale, même dans les hypothèses prudentes de l'évaluation EUSES de niveau 2. Toutes les CEE calculées sont inférieures à la CESE pertinente et aucune évaluation ou amélioration supplémentaire n'est requise.

#### Santé

Niveau dérivé sans effet (DNEL) - Voir le tableau pour les valeurs

Voie d'exposition	Effet aigu (local)	Effet aigu (systémique)	Les effets chroniques (local)	Les effets chroniques (systémique)
Oral(e)				
Cutané(e)				12 mg/kg bw/d
Inhalation	706 mg/m <sup>3</sup>		353 mg/m <sup>3</sup>	

Catégories de processus	Voie d'exposition	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur – inhalation	60 ppm	0.6

ES4-L1 DCM Page 38 / 39

	Travailleur – cutanée	5.49 mg/kg bw/d	< 0.01
PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire	Travailleur – inhalation	50 ppm	0.5
	Travailleur – cutanée	0.07 mg/kg bw/d	< 0.01

Méthode de calcul Modèle ECETOC TRA utilisé

#### Remarques

Il n'est pas attendu que les expositions prévues dépassent les DN(M)EL lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation décrites en Section 2 sont appliquées

# Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Modèle EUSES utilisé

Modèle ECETOC TRA utilisé

Voir la fiche de renseignements sur les classes SpERC (http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html) pour plus de détails sur les technologies de mise à l'échelle et de contrôle

Il n'est pas attendu que les expositions prévues dépassent les limites d'exposition en vigueur (décrites dans la section 8 de la FDS) lorsque les conditions opératoires/mesures de gestion des risques décrites dans la section 2 sont appliquées Guide de l'ECHA pour les utilisateurs en aval

ES4-L1 DCM Page 39 / 39